

	Compte-rendu succinct	<u>Le Président :</u> M. Gérôme FASSETNET
	CONSEIL COMMUNAUTAIRE	<u>Le Secrétaire de Séance :</u> M. Ludovic DUVERNOIS
Affiché le :	<i>Séance du Jeudi 23 juillet 2020</i>	

Personnes excusées/absentes :

- **Courfontaine** : M. Jean-Noël ARNOULD

Le Conseil Communautaire a été convoqué le jeudi 23 juillet 2020 à 19h00 à la salle des fêtes de DAMPIERRE sous la présidence de M. Gérôme FASSETNET, Président de la Communauté de Communes JURA NORD.

La séance du Conseil Communautaire a débuté à 19h12 et a été levée à 21H03.

Le présent compte-rendu fait référence à l'ordre du jour.

1. AFFAIRES GENERALES

a. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **nomme Monsieur Ludovic DUVERNOIS comme secrétaire de séance.**

Voté à l'unanimité

b. Décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation

1. En matière de marchés publics

a. Consultations inférieures à 40 000 €

- **Marché « Réalisation d'un diagnostic plomb – Création d'un micro-crèche à SALANS (39700) (décision n° 22-2020) »**

Titulaire : SOCOTEC – 4 rue du Colonel Maurin – 25000 BESANCON

Date de notification : 20 février 2020

Montant : 750 € HT

- **Marché « Contrat d'étude et de conseil en assurances – courtier en assurances » (décision n° 23-2020)**

Titulaire : PROTECTAS – BP28 – 35390 GRAND FOUGERAY

Date de notification : 13 février 2020

Montant : 4 000 € HT

- **Marché « Reprise des réseaux des EU, rue des planches et reprise des 11 tampons sans remplacement tampons, grande Rue à RANS (39700) » (décision n° 24-2020)**

Titulaire : MFTP – 7 rue de l'Arne – 39700 LAVANS LES DOLE

Date de notification : 26 février 2020

Montant : 10 334,82 € HT

- **Marché « Raccordement au réseau des EU, face à l'Eglise, à côté de l'abribus à TAXENNE (39350) » (décision n° 25-2020)**

Titulaire : MFTP – 7 rue de l'Arne – 39700 LAVANS LES DOLE

Date de notification : 25 février 2020

Montant : 2 254,14 € HT

- **Marché « Création d'une micro-crèche à SALANS (39700) - Lot « FLUIDES » » (décision n° 26-2020)**

Titulaire : DBM SAS – 1 rue des érables – 39380 BANS

Date de notification : 20 février 2020

Montant : 26 377,33 € HT

- **Marché « Travaux à l'école d'ETREPIGNEY (39700) salle de classe côté cour » (décision n° 27-2020)**

Titulaire : REVERCHON GEORGES SARL – ZI Les Perrières – 39700 DAMPIERRE

Date de notification : 27 avril 2020

Montant : 10 168,00 € HT pour l'option 1 ou 17 566,000 € HT pour l'option 2

- **Marché « Travaux à l'école d'EVANS (39700) » (décision n° 28 -2020)**

Titulaire : TOURNIER SERGE – 8 rue de la craie – 25170 ETRABONNE

Date de notification : 27 avril 2020

Montant : 3 200,00 € HT

- **Marché « Réalisation de travaux à l'école de FRAISANS (39700)» (décision n° 29-2020)**

Titulaire : PASCAL SCHMITT– 39bis rue de Rans – 39700 FRAISANS

Date de notification : 30 avril 2020

Montant : 4 672,40 € HT

- **Marché « Réalisation de travaux dans le préau de l'école d'ORCHAMPS (39700) » (décision n°30 -2020)**

Titulaire : PASCAL SCHMITT– 39bis rue de Rans – 39700 FRAISANS

Date de notification : 30 avril 2020

Montant : 2 434,74€ HT

- **Marché « Réalisation de travaux à l'école d'OUGNEY (39350) » (décision n° 31-2020)**

Titulaire : PASCAL SCHMITT– 39bis rue de Rans – 39700 FRAISANS

Date de notification : 30 avril 2020

Montant : 5 383,08 € HT

- **Marché «de Maitrise d'œuvre relatif à l'assainissement en préalable aux réfections de chaussée de la RD673 à ORCHAMPS (39700)» (décision n° 32-2020)**

Titulaire : VERDI INGENIERIE BOURGOGNE FRANCHE COMTE – 13 avenue Aristide Briand – 39100 DOLE

Date de notification : 11 mai 2020

Montant : 4 905,00 € HT

- **Marché « Passage caméra et contrôles de branchements préalables aux réfections de la chaussée de la RD673 à ORCHAMPS (39700) » (décision n° 33-2020)**

Titulaire : VERDI INGENIERIE BOURGOGNE FRANCHE COMTE – 13 avenue Aristide Briand – 39100 DOLE

Date de notification : 11 mai 2020

Montant : 10 190,00 € HT

- **Marché « Equipements de la cuisine de la micro-crèche à SALANS (39700) » (décision n° 34-2020)**

Titulaire : BERSOT SA – 31 boulevard Kennedy – 25000 BESANCON

Date de notification : 20 février 2020

Montant : 16 766,00 € HT

- **Marché « Contrat d'assistance juridique » (décision n° 37-2020)**

Titulaire : DSC AVOCATS – 23 rue de la Préfecture – 25000 BESANCON

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 3 600,00 € HT

- **Marché « Contrat de maintenance et services relatif à l'ascenseur du Pôle éducatif à Gendrey » (décision n° 45-2020)**

Titulaire : SCHINDLER – Agence Régionale Centre Est – 19 bis rue Frédéric Chopin – 25000 BESANCON

Date de notification : 25 mai 2020

Montant : 851,27 € HT

- **Marché « Remplacement de tampon sur la commune de Gendrey » (décision n° 48-2020)**

Titulaire : MFTP – 7 rue de l'Arne – 39700 LAVANS LES DOLE

Date de notification : 27 avril 2020

Montant : 3 033,34 € HT

- **Marché « Scellement de tampon sur la commune d'Orchamps » (décision n° 49-2020)**

Titulaire : MFTP – 7 rue de l'Arne – 39700 LAVANS LES DOLE

Date de notification : 27 avril 2020

Montant : 2 049,90 € HT

- **Marché « Etude géotechnique relative à la construction d'un bassin d'orage à Salans » (décision n° 50-2020)**

Titulaire : ICSEO – Agence Centre Est – 21 rue de l'œuvre – 21140 SEMUR EN AUXOIS

Date de notification : 28 mai 2020

Montant : 1 895,00 € HT

- **Marché « Convention pour la facturation, l'encaissement et le reversement des redevances d'assainissement collectif – Commune de Rans » (décision n° 51-2020)**

Titulaire : SOGEDO – ZI rue des métiers – BP8 – 39700 ROCHEFORT SUR NENON

Date de notification : 14 mai 2020

Montant : 1,81 € HT par facture émise

- **Marché « Pose de bloc de secours dans l'extension de l'école à Vitreux » (décision n° 54-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 242,40 € HT

- **Marché « Fourniture et pose d'un éclairage tableau à l'école à Montmirey la Ville » (décision n° 55-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 356,67 € HT

- **Marché « Fourniture et pose d'un luminaire pour éclairer l'enseigne de la médiathèque à Gendrey » (décision n° 56-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 1 566,00 € HT

- **Marché « Mise en conformité à la médiathèque à Gendrey suite au contrôle SOCOTEC » (décision n° 57-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 501,84 € HT

- **Marché « Pose de pavé leds 60x60 à l'école à Ranchot » (décision n° 58-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 359,99 € HT

- **Marché « Pose d'alarme PPMS intrusion à l'école à Ranchot » (décision n° 59-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 424,68 € HT

- **Marché « Pose d'alarme PPMS intrusion à l'école à Vitreux » (décision n° 60-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 290,61 € HT

- **Marché « Pose d'un visiophone et d'une gâche électrique à l'école à Ranchot depuis le bureau de la directrice » (décision n° 61-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 1 100,00 € HT

- **Marché « Travaux à l'école à Fraisans « périscolaire » (décision n° 62-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 373,97 € HT

- **Marché « Pose de 2 visiophones + une gâche électrique à l'école à Dampierre depuis les 2 écoles » (décision n° 63-2020)**

Titulaire : FBEG – 7 rue de Saint-Vit – 25410 MERCEY LE GRAND

Date de notification : 2 juin 2020

Montant : 1 105,80 € HT

b. Procédure adaptée

- **Marché « Prestations d'exploitation des systèmes d'assainissement collectif (réseaux et stations de traitement) » (décision n° 21-2020)**

Titulaire : SOGEDO – ZI rue des métiers – BP8 – 39700 ROCHEFORT SUR NENON

Date de notification : 23 décembre 2019

Montant : 166 872.36 € HT

- **Marché « Maitrise d'œuvre relative aux travaux de réhabilitation du système d'assainissement sur la commune de LOUVATANGE (39700) (Réseau + station de traitement) » (décision n° 35-2020)**

Titulaire : VERDI INGENIERIE BOURGOGNE FRANCHE COMTE – 13 avenue Aristide Briand – 39100 DOLE

Date de notification : 9 mars 2020

Montant : 32 455,00 € HT

2. En matière finances locales

- **Souscription à une ligne de trésorerie interactive auprès de la Caisse d'Epargne (décision n° 46-2020)**
 - Montant : 400 000 €
 - Durée : un an maximum
 - Marge sur €str : 0,48 %

Les caractéristiques sont les suivantes :

- Autres : si taux indexe, index floore a 0
- Date limite de signature du contrat : un mois à dater de son édition
- Calcul des intérêts : Exact/360
- Paiement des intérêts : Trimestriel
- Frais de dossier : Néant
- Commission d'engagement : 0,10 %
- Commission de mouvement : Néant
- Commission de non utilisation : Néant
- Validité de l'offre : Validité de 30 jours (au-delà, ces taux peuvent être révisés en fonction de l'évolution des marchés) et sous réserve d'accord de notre Comité des engagements

Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

- c. *Décisions prises par le Président dans le cadre de l'ordonnance N°2019-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités*

1. Service Enfance Jeunesse

Gratuité du service minimum pour les foyers travaillants pendant la crise sanitaire (décision n° 36-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide de donner l'accès gratuit au service minimum pendant toute la durée de confinement. Les familles concernées ne recevront pas de factures.

2. Administration Générale

Achat de masques, de visières et de produits d'entretiens pour la reprise d'activité (décision n° 39-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide d'acheter des masques, visières et produits d'entretiens pour la reprise d'activité des agents afin qu'ils soient protégés contre le COVID-19 et de signer tous les bons de commandes et tout acte afférent à ce dossier.

3. Finances

Convention relative aux frais de scolarités avec les communes de PEINTRE, POINTRE, MOISSEY et FRASNE-LES-MEULIERES (décision n° 40-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide de mettre en place une convention financières et d'accepter les termes de ladite convention mais également d'effectuer les titres de recettes aux différentes communes, chaque année, relatifs aux frais de scolarités de leurs enfants.

Il décide de signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier mais également de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

4. Ressources Humaines

Création d'un poste non-permanent pour un accroissement temporaire d'activité dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet (décision n° 41-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide :

- de créer un emploi non-permanent pour un accroissement temporaire d'activité dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux à temps complet à compter du 1er juin 2020 jusqu'au 31 octobre 2020 ;
- de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent ;
- de signer tout acte afférent à ce dossier ;
- de modifier en conséquence le tableau des emplois ;
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Création d'un poste non-permanent pour un accroissement temporaire d'activité dans le cadre d'emploi des adjoints d'animations territoriaux à temps non complet (décision n° 42-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide :

- de créer un emploi non-permanent pour un accroissement temporaire d'activité dans le cadre d'emploi des adjoints d'animations territoriaux à temps non-complet, à raison de 2,80h hebdomadaire, à compter du 1er mai 2020 jusqu'au 31 juillet 2020 ;
- de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent.
- de signer tout acte afférent à ce dossier.
- de modifier en conséquence le tableau des emplois.
- de dire que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi sont disponibles et inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord aux articles et chapitre prévus à cet effet.

Convention de stage de formation pratique avec l'IRTS (décision n° 52-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide :

- d'accepter d'accueillir Madame Lola GRANDPERRIN en stage entre le 1er juin 2020 et le 11 avril 2021, soit une durée de 28 semaines et 980 heures ;
- de mettre en place une convention tripartite entre l'IRTS, le stagiaire et la Communauté de Communes Jura Nord et d'accepter les termes de ladite convention ;
- de signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- d'approuver le fait de prévoir une gratification mensuelle après service fait pour un taux horaire de 3,90 € sans charges sociales ;
- d'effectuer le versement de la gratification de ce stagiaire après avoir contrôlé les justificatifs correspondants (service fait, planning des heures) ;
- de dire que les crédits, prévus à cet effet, sont inscrits au budget principal 2020.

Convention de stage de formation pratique avec l'IRTS (décision n° 53-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide :

- d'accepter d'accueillir Madame Julie MENISSIER en stage entre le 7 septembre 2020 et le 7 mai 2021, soit 840 heures ;
- de mettre en place une convention tripartite entre l'IRTS, le stagiaire et la Communauté de Communes Jura Nord et d'accepter les termes de ladite convention ;
- de signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier ;
- d'approuver le fait de prévoir une gratification mensuelle après service fait pour un taux horaire de 3,90 € sans charges sociales ;
- d'effectuer le versement de la gratification de ce stagiaire après avoir contrôlé les justificatifs correspondants (service fait, planning des heures) ;
- de dire que les crédits, prévus à cet effet, sont inscrits au budget principal 2020.

5. Politique Intercommunale

Convention de mise à disposition gratuite auprès du garage GERBER AUTOMOBILES à FRAISANS (décision n° 47-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide d'accepter de mettre à disposition gratuitement au Garage GERBER Automobiles 2 VAE, de mettre en place une convention de mise à disposition gratuite et d'accepter les termes de ladite convention et de signer cette convention et tout acte afférent à ce dossier.

6. Développement Economique

Fonds de prêts d'honneur à 0% (décision n° 38-2020_COVID-19)

Le Président de la Communauté de Communes décide :

- de mettre en place un fonds de prêts d'honneur à 0 % en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et de confier la gestion du fonds à l'association « Initiative Dole Territoires » ;
- d'instaurer un système de prêt d'honneur d'un montant de 50 000 € remboursable sur 6 ans ;
- de verser la somme de 50 000 € à l'association « Initiative Dole Territoires » ;
- d'accepter les termes de la convention et de signer ladite convention et tout acte afférent à ce dossier.

Le Conseil Communautaire prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

d. Indemnités de fonctions du Président et des Vice-présidents

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **fixe le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du Président et des Vice-présidents présentées en annexe à compter du 17 juillet 2020 ;**
- **accepte que les indemnités de fonction du Président et des Vice-Présidents soient versées à compter du 17 juillet 2020 ;**
- **accepte que les indemnités de fonction soient automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice ;**
- **accepte d'inscrire les crédits nécessaires au budget communautaire ;**
- **décide de transmettre au représentant de l'Etat dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées au Président et aux Vice-présidents.**

Voté à l'unanimité

e. Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire vers le Président de la Communauté de Communes Jura Nord

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **se prononce favorablement sur les délégations du Conseil Communautaire au Président décrites ci-dessus ;**
- **attribue à Monsieur le Président, pour la durée de son mandat, les délégations ci-dessus énoncées ;**
- **prévoit qu'en cas d'empêchement du Président, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant ;**
- **rappelle que, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, le Président rendra compte des attributions exercées, par lui-même, par délégation du Conseil Communautaire ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Voté à l'unanimité

f. Désignation de représentants – SICTOM DE LA ZONE DE DOLE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré :

- **désigne les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants au SICTOM DE LA ZONE DE DOLE :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Gilbert LAVRY	Monsieur Ludovic DUVERNOIS
Monsieur Jérôme FASSET	Monsieur Sébastien HENGY
Monsieur Michel BENESSIANO	Monsieur Anthony FALCONNET
Monsieur Hubert BACOT	Monsieur Emmanuel BARBERET
Monsieur Antony BOURCET	Monsieur Michel GANET
Monsieur Alain GOUNAND	Monsieur Yves COINCENOT
Monsieur Eric PERTUS	Monsieur Sébastien VERPILLET
Monsieur Jean-Claude THABARD	Monsieur Nicolas JOLY
Monsieur Martin DAUNE	Madame Nathalie HONORIO

Voté à l'unanimité

g. Désignation de représentants – SIDEC

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne Monsieur Nicolas JOLY comme représentant de la Communauté de Communes Jura Nord au SIDEC.

Voté à l'unanimité

h. Désignation de représentants – SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- **les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants au SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE :**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Emmanuel BARBERET	Monsieur Laurent CHENU
Monsieur Alain GOUNAND	Monsieur Christophe PERRET

Voté à l'unanimité

i. Désignation de représentants – SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'OGNON (SMAMBVO)

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants au SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA MOYENNE ET BASSE VALLEE DE L'OGNON :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Aurélie CHANCENOTTE	Monsieur Cédric IVANES
Monsieur Alain GOMOT	Monsieur Eric DRUOT
Monsieur Michel GANET	Monsieur Ludovic DUVERNOIS
Monsieur Stéphane ECARNOT	Monsieur Gilbert LAVRY

Voté à l'unanimité

- j. Désignation de représentants – SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE DE « LA GRANDE TABLEE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants au SYNDICAT MIXTE DE GESTION DE LA CUISINE CENTRALE DE « LA GRANDE TABLEE » :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Madame Séverine DEVILLE	Madame Marie-Anne LONGY
Monsieur Olivier DEMANDRE	Monsieur Gérard ROBERT

Voté à l'unanimité

- k. Désignation de représentants – SIVU « LA NOUNOURSERIE »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants au SIVU « LA NOUNOURSERIE » :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Michael PERES	Monsieur Antony BOURCET
Madame Laure VALENTIN	Monsieur Jean-Claude THABARD

Voté à l'unanimité

- l. Désignation de représentants – EPF

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant à l'Etablissement Public Foncier :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur François GRESET	Madame Barbara PANOUILLOT

Voté à l'unanimité

m. Désignation de représentants – COPIL NATURA 2000 « Forêt de Chaux »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant au sein du COPIL du site Natura 2000 « Forêt de Chaux » :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur Segundo ALFONSO	Madame Stéphanie PICOT

Voté à l'unanimité

n. Désignation de représentants – COPIL NATURA 2000 « Massif de la Serre »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant au sein du COPIL du site Natura 2000 « Massif de la Serre » :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur Martin DAUNE	Monsieur Michael PERES

Voté à l'unanimité

o. Désignation de représentants – SAS Agro Energie des Collines

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant au sein de l'Assemblée Générale de la SAS AGRO ENERGIE DES COLLINES :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur Sébastien VERPILLET	Monsieur Eric DRUOT

p. Désignation de représentants – SAS CHASSEY ENERGIE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- **les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant au sein de l'Assemblée Générale de la SAS CHASSEY ENERGIE :**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Madame Stéphanie PICOT	Monsieur Stéphane ECARNOT

Voté à l'unanimité

q. Désignation de représentants – MISSION LOCALE DOLE/REVERMONT

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- **les conseillers communautaires suivants comme membres du Conseil d'Administration à la Missions Locale Dole/Revermont :**

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Madame Laure VALENTIN
Monsieur Sébastien HENGY
Madame Aurélie CHANCENOTTE

- **les conseillers communautaires suivants comme membres de l'Assemblée Générale à la Missions Locale Dole/Revermont :**

MEMBRES DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Madame Laure VALENTIN
Monsieur Sébastien HENGY
Madame Aurélie CHANCENOTTE
Monsieur Philippe SMAGGHE
Monsieur Eric PERTUS

Voté à l'unanimité

r. Désignation de représentants – ASCOMADE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- **les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant à**

l'Assemblée Générale de l'ASCOMADE :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur Régis CHOPIN	Monsieur Stéphane ECARNOT

Voté à l'unanimité

s. Désignation de représentants – ARAPT PAYS DOLOIS

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- **les conseillers communautaires suivants comme représentants à l'ARAPT PAYS DOLOIS :**

REPRESENTANTS
Monsieur Gérome FASSET
Monsieur Régis CHOPIN

Voté à l'unanimité

t. Désignation de représentants – INITIATIVE JURA

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- **les conseillers communautaires suivants comme délégué titulaire et délégué suppléant à INITIATIVE JURA :**

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur François GRESET	Monsieur Nicolas JOLY

Voté à l'unanimité

u. Désignation de représentants – CNAS

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne Monsieur Sébastien HENGY comme représentant de la Communauté de Communes Jura Nord au CNAS.

Voté à l'unanimité

v. Désignation de représentants – ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE A ORCHAMPS (EMAJN)

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants au Conseil d'Administration de l'EMAJN :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Michel BENESSIANO	Monsieur Olivier DEMANDRE
Monsieur François GRESET	Madame Marie-Anne LONGY

Voté à l'unanimité

w. Désignation de représentants – ASSOCIATION LES FORGES

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

Voté à l'unanimité

A la majorité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- les conseillers communautaires suivants comme représentant titulaire et représentant suppléant à l'Assemblée Générale de l'Association Les Forges :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Monsieur Michel BENESSIANO	Monsieur Hubert BACOT

Voté à la majorité

x. Désignation de représentants – ASSOCIATION TERRE D'EMPLOIS/AGATE PAYSAGES

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne Monsieur Sébastien HENGY comme représentant de la Communauté de Communes Jura Nord à l'Association Terre d'Emplois/Agate Paysages.

Voté à l'unanimité

y. Désignation de représentants – EHPAD A MALANGE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de recourir au scrutin à main levée.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après avoir fait appel à candidatures et après en avoir délibéré, désigne :

- désigne les conseillers communautaires suivants comme délégués titulaires et délégués suppléants à l'EHPAD à Malange :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur Ludovic DUVERNOIS	Monsieur Didier TISSOT
Monsieur Luc BEJEAN	Madame Isabelle GUILLOT
Monsieur Cédric IVANES	Monsieur Michel GANET
Monsieur Alain GOMOT	Madame Séverine DEVILLE
Monsieur Gilbert LAVRY	Madame Sophie NIALON
Madame Lucette NAEGELLEN	Monsieur Philippe SMAGGHE

Voté à l'unanimité

z. Commission d'Appel d'Offres – Création et conditions de dépôts des listes

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **décide de créer la Commission d'Appel d'Offres,**
- **fixe comme suit les conditions du dépôt des listes préalablement à la constitution de la Commission d'Appel d'Offres par élection de ses membres :**
 - **les listes seront déposées auprès du service administratif et juridique au plus tard le vendredi 4 septembre 2020 à 12h00 ;**
 - **les listes pourront comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir. Elles devront indiquer les prénoms et noms des candidats aux postes de titulaires et de suppléants. Il sera procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.**

Voté à l'unanimité

aa. Création des Commissions Intercommunales

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **fixe à 3 le nombre de Commissions,**
- **crée les 3 Commissions thématiques intercommunales.**

Voté à l'unanimité

2. FINANCES

a. Compte de gestion 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Principal dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

39000 - CC JURA NORD

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 452 181,31	7 338 939,72	15 791 121,03
Titres de recettes émis (b)	3 658 430,98	7 077 303,65	10 735 734,63
Réductions de titres (c)	11 265,09	258 805,98	270 071,07
Recettes nettes (d = b - c)	3 647 165,89	6 818 497,67	10 465 663,56
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 452 181,31	7 338 939,72	15 791 121,03
Mandats émis (f)	3 087 040,25	6 647 694,39	9 734 734,64
Annulations de mandats (g)	10 238,36	255 078,00	265 316,36
Dépenses nettes (h = f - g)	3 076 801,89	6 392 616,39	9 469 418,28
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	570 364,00	425 881,28	996 245,28
(h - d) Déficit			

39000 - CC JURA NORD

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2018	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-695 841,53		570 364,00		-125 477,53
Fonctionnement	868 527,47	591 438,15	425 881,28		702 970,60
TOTAL I	172 685,94	591 438,15	996 245,28		577 493,07
II - Budgets des services à caractère administratif					
49200-CC JURA NORD-ZAC LES PER					
Investissement	164 061,19		-95 193,21		68 867,98
Fonctionnement	497,50		-497,50		
Sous-Total	164 558,69		-95 690,71		68 867,98
TOTAL II	164 558,69		-95 690,71		68 867,98
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I+II+III	337 244,63	591 438,15	900 554,57		646 361,05

b. *Compte de gestion 2019 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Assainissement » dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

039030
TRES. DAMPIERRE



II-1
Exercice 2019

49000 - CC JURA NORD - ASSAINISSEMENT
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 518 332,48	964 821,33	4 483 153,81
Titres de recettes émis (b)	1 680 680,91	967 989,29	2 648 670,20
Réductions de titres (c)	209 051,83	55 307,81	264 359,64
Recettes nettes (d = b - c)	1 471 629,08	912 681,48	2 384 310,56
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 518 332,48	964 821,33	4 483 153,81
Mandats émis (f)	624 251,41	792 268,03	1 416 519,44
Annulations de mandats (g)		41 271,73	41 271,73
Dépenses nettes (h = f - g)	624 251,41	750 996,30	1 375 247,71
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	847 377,67	161 685,18	1 009 062,85
(h - d) Déficit			

EEL 46-141067 v12-CM08 2.0 - 000

22

c. *Compte de gestion 2019 – BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « Ordures Ménagères » dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

49100 - CC JURA NORD-OM

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		984 574,43	984 574,43
Titres de recettes émis (b)		978 661,16	978 661,16
Réductions de titres (c)		27 912,92	27 912,92
Recettes nettes (d = b - c)		950 748,24	950 748,24
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		928 530,00	928 530,00
Mandats émis (f)		1 145 263,29	1 145 263,29
Annulations de mandats (g)		241 331,11	241 331,11
Dépenses nettes (h = f - g)		903 932,18	903 932,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		46 816,06	46 816,06
(h - d) Déficit			

d. Compte de gestion 2019 – BUDGET ANNEXE ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, déclare que le Compte de Gestion du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » dressé, pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

49200 - CC JURA NORD-ZAC LES PERRIERES

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	750 000,00	668 972,50	1 418 972,50
Titres de recettes émis (b)	435 938,81	604 684,92	1 040 623,73
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	435 938,81	604 684,92	1 040 623,73
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	750 000,00	668 972,50	1 418 972,50
Mandats émis (f)	531 132,02	605 182,42	1 136 314,44
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	531 132,02	605 182,42	1 136 314,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	95 193,21	497,50	95 690,71

e. Compte Administratif 2019 – Budget Principal

Considérant qu'il convient de désigner un Vice-président pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Jérôme FASSET, Président, doit se retirer et quitter la salle pour laisser la présidence au Vice-président désigné pour le vote du compte administratif ;

Monsieur Régis CHOPIN, désigné en tant que Président de séance, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- **le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-président, comme Président de séance ;**
- **Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et ne prend pas part au vote.**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2019 du Budget Principal, lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

Ø BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

DEPENSES		RECETTES			
Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
011-Charges à caractère général	1 391 639,62 €	0,00 €	70-Produits des services	1 047 475,53 €	0,00 €
012-Charges de personnel	3 718 461,98 €	0,00 €	73-Impôts et taxes	4 022 554,00 €	0,00 €
14-Atténuation de produits	282 337,00 €	0,00 €	74-Dotations Participations	1 494 251,90 €	0,00 €
65-Autres charges de gestion courante	614 628,27 €	0,00 €	75-Autres produits de gestions courantes	43 205,48 €	0,00 €
66-Charges financières	90 282,00 €	0,00 €	76-Produits financiers	0,00 €	0,00 €
67-Charges exceptionnelles	129 450,56 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels	16 375,89 €	0,00 €
		0,00 €	013-Atténuations de charges	114 573,21 €	0,00 €
042Opérations d'ordre	165 816,96 €	0,00 €	042Opérations d'ordre	80 061,66 €	0,00 €
TOTAL I	6 392 616,39 €	0,00 €	TOTAL II	6 818 497,67 €	0,00 €

RESULTAT REALISE 2019
REPRISE RESULTAT EXCEDENTAIRE
2018

425 881,28 €

277 089,32 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
TOTAL 2019

702 970,60 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

DEPENSES		RECETTES			
Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
Hors Opérations :					
10 - Dotations, fonds divers et réserves			10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 388 205,50 €	309 144,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	338 802,07 €				
20 - Immobilisations incorporelles	153 200,70 €	154 227,20 €	13 - Subventions d'investissement	1 355 349,41 €	1 171 851,11 €
204 - Subventions d'équipement versées	221 600,00 €	369 289,58 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	500 396,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	117 746,40 €	183 200,06 €			
23 - Immobilisations en cours	112 705,26 €	449 674,98 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €	
26 - Participations et créances rattachées			27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	
458106 - Etude thermique CEE TEPCV	100 523,64 €	21 864,00 €	458206 - Etude thermique CEE TEPCV	88 847,64 €	33 540,00 €
Par Opération :					
(28) - PIAJN EXTE - PIAJN EXTENSION	3 992,40 €				
(29) - POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	1 606 045,12 €				
(30) - POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	0,00 €				
(31) - E De Musiq - Espace danse	31 374,06 €	63 482,61 €			
(32) - GARE RANSHOT 1E - GARE RANSHOT 1ER ETAGE	0,00 €	13 858,63 €			
(33) - GYM2 - GYMNASSE RESTRUCTURATION	157 610,20 €	6 625,08 €			
(35) - PERANCH - POLE EDUCATIF RANSHOT	4 590,00 €	1 101,00 €			
(36) - GENDAMP - GENDARMERIE DAMPIERRE	0,00 €	19 620,00 €			
040Opérations d'ordre	80 061,66 €		040Opérations d'ordre	165 816,96 €	
041Opérations d'ordre	148 550,38 €		041Opérations d'ordre	148 550,38 €	
TOTAL	3 076 801,89 €	1 282 943,14 €	TOTAL	3 647 165,89 €	1 514 535,11 €

SOLDE D'EXECUTION 2019

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2018

SOLDE DES RESTES A REALISER 2019

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2019

570 364,00 €

-695 841,53 €

231 591,97 €

106 114,44 €

f. Compte Administratif 2019 – Budget Annexe « Assainissement »

Considérant qu'il convient de désigner un Vice-président pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Jérôme FASSET, Président, doit se retirer et quitter la salle pour laisser la présidence au Vice-président désigné pour le vote du compte administratif ;

Monsieur Régis CHOPIN, désigné en tant que Président de séance, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- **le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-président, comme Président de séance ;**
- **Monsieur Jérôme FASSET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.**

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2019 du Budget Annexe « Assainissement », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

Ø BUDGET ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

EXPLOITATION		DEPENSES		RECETTES	
Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
011-Charges à caractère général	318 540,83 €		70-Vente pdt, prestation de services	614 674,95 €	
012-Charges de personnel	84 375,52 €		74-Subvention d'exploitation	10 621,28 €	
014 - Atténuations de produits	32 511,00 €		76 - Produits financiers	4 176,09 €	
65 - Autres charges de gestion courante	4 410,47 €		77-Produits exceptionnels	221 488,08 €	
66-Charges financières	74 852,04 €				
67-Charges exceptionnelles	10 781,63 €				
042Opérations d'ordre	225 524,81 €		042Opérations d'ordre	61 721,08 €	
TOTAL I	750 996,30 €	0,00 €	TOTAL II	912 681,48 €	0,00 €

RESULTAT REALISE 2019 (Total I + Total II)

REPRISE RESULTAT 2018

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2019

161 685,18 €
10 810,33 €
172 495,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS

DEPENSES		RECETTES			
Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
Hors Opérations :					
10 - Dotations, fonds divers et réserves			10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 388 205,50 €	309 144,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	338 802,07 €				
20 - Immobilisations incorporelles	153 200,70 €	154 227,20 €	13 - Subventions d'investissement	1 355 349,41 €	1 171 851,11 €
204 - Subventions d'équipement versées	221 600,00 €	369 289,58 €	16 - Emprunts et dettes assimilées	500 396,00 €	
21 - Immobilisations corporelles	117 746,40 €	183 200,06 €			
23 - Immobilisations en cours	112 705,26 €	449 674,98 €	23 - Immobilisations en cours	0,00 €	
26 - Participations et créances rattachées			27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	
458106 - Etude thermique CEE TEPVCV	100 523,64 €	21 864,00 €	458206 - Etude thermique CEE TEPVCV	88 847,64 €	33 540,00 €
Par Opération :					
(28) - PIAJN EXTE - PIAJN EXTENSION	3 992,40 €				
(29) - POLE JEUNE - POLE JEUNESSE GENDREY	1 606 045,12 €				
(30) - POLE JEUN - POLE JEUNESSE VALLEE OGNON	0,00 €				
(31) - E De Musiq - Espace danse	31 374,06 €	63 482,61 €			
(32) - GARE RANCHOT 1E - GARE RANCHOT 1ER ETAGE	0,00 €	13 858,63 €			
(33) - GYM2 - GYMNASSE RESTRUCTURATION	157 610,20 €	6 625,08 €			
(35) - PERANCH - POLE EDUCATIF RANCHOT	4 590,00 €	1 101,00 €			
(36) - GENDAMP - GENDARMERIE DAMPIERRE	0,00 €	19 620,00 €			
040Opérations d'ordre	80 061,66 €		040Opérations d'ordre	165 816,96 €	
041Opérations d'ordre	148 550,38 €		041Opérations d'ordre	148 550,38 €	
TOTAL	3 076 801,89 €	1 282 943,14 €	TOTAL	3 647 165,89 €	1 514 535,11 €

SOLDE D'EXECUTION 2019

REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2018

SOLDE DES RESTES A REALISER 2019

BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2019

570 364,00 €

-695 841,53 €

231 591,97 €

106 114,44 €

g. *Compte Administratif 2019 – Budget Annexe « Ordures Ménagères »*

Considérant qu'il convient de désigner un Vice-président pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Gérome FASSETNET, Président, doit se retirer et quitter la salle pour laisser la présidence au Vice-président désigné pour le vote du compte administratif ;

Monsieur Régis CHOPIN, désigné en tant que Président de séance, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Gérome FASSETNET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2019 du Budget Annexe « Ordures Ménagères », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

BUDGET ORDURES MENAGERES						
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
EXPLOITATION	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
	011-Charges à caractère général	862 398,84 €	0,00 €	70-Vente pdt. prestation de services	949 475,32 €	
	012-Charges de personnel	32 786,57 €	0,00 €	74-Subvention d'exploitation	0,00 €	
	65-Autres charges de gestion courante	829,42 €	0,00 €			
	66-Charges financières	0,00 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels	1 272,92 €	
	67-Charges exceptionnelles	7 917,35 €	0,00 €			
	042Opérations d'ordre		0,00 €	042Opérations d'ordre		
	TOTAL I	903 932,18 €	0,00 €	TOTAL II	950 748,24 €	0,00 €
	RESULTAT REALISE 2019 (Total I + Total II)				46 816,06 €	
	REPRISE RESULTAT 2018				74 574,43 €	
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2019				121 390,49 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
				13-Subventions d'investissement		
	16 - Emprunts et dettes assimilées			16-Emprunt		
	20 - Immobilisations incorporelles			20-immobilisations incorp		
	21 - Immobilisations corporelles			21-immobilisation corp		
	23 - Immobilisations en cours			23-immobilisation en cours		
				10-fonds et réserves		
	040Opérations d'ordre			040Opérations d'ordre		
	041Opérations d'ordre			041Opérations d'ordre		
	TOTAL	0,00 €	0,00 €	TOTAL	0,00 €	0,00 €
	SOLDE D'EXECUTION 2019				0,00 €	
	REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2018				0,00 €	
	SOLDE DES RESTES A REALISER 2019				0,00 €	
	BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2019				0,00 €	

h. *Compte Administratif 2019 – Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre »*

Considérant qu'il convient de désigner un Vice-président pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

Considérant que M. Gérome FASSETNET, Président, doit se retirer et quitter la salle pour laisser la présidence au Vice-président désigné pour le vote du compte administratif ;

Monsieur Régis CHOPIN, désigné en tant que Président de séance, présente ce dossier au Conseil Communautaire.

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT :

- le Conseil Communautaire décide d'élire Monsieur Régis CHOPIN, 1^{er} Vice-président, comme Président de séance ;
- Monsieur Gêrôme FASSENET, Président de la Communauté de Communes, se retire de la salle et à ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur le compte administratif 2019 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre », lequel peut se résumer de la manière ci-après.

Voté à l'unanimité

BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE						
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES						
EXPLOITATION	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
	011-Charges à caractère général	163 843,61 €	0,00 €	70-Vente pdt. prestation de services	70 852,90 €	
	012-Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	74-Subvention d'exploitation		
	66-Charges financières	2 700,00 €	0,00 €	77-Produits exceptionnels		
	67-Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €			
	042Opérations d'ordre	435 938,81 €	0,00 €	042Opérations d'ordre	531 132,02 €	
	043Opérations d'ordre	2 700,00 €	0,00 €	043Opérations d'ordre	2 700,00 €	
	TOTAL I	605 182,42 €	0,00 €	TOTAL II	604 684,92 €	0,00 €
	RESULTAT REALISE 2019 (Total I + Total II)				-497,50 €	
	REPRISE RESULTAT 2018				497,50 €	
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT TOTAL 2019				0,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES ET OPERATIONS						
INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020	Désignation	Réalisé 2019	Reporté 2020
				13-Subventions d'investissement		
	16 - Emprunts et dettes assimilées			16-Emprunt		
	20 - Immobilisations incorporelles			20-immobilisations incorp		
	21 - Immobilisations corporelles			21-immobilisation corp		
	23 - Immobilisations en cours			23-immobilisation en cours		
				10-fonds et réserves		
	040Opérations d'ordre	531 132,02 €		040Opérations d'ordre	435 938,81 €	
	041Opérations d'ordre			041Opérations d'ordre		
	TOTAL	531 132,02 €	0,00 €	TOTAL	435 938,81 €	0,00 €
	SOLDE D'EXECUTION 2019				-95 193,21 €	
	REPRISE SOLDE D'EXECUTION 2018				164 061,19 €	
	SOLDE DES RESTES A REALISER 2019				0,00 €	
	BESOIN/EXCEDENT DE FINANCEMENT 2019				68 867,98 €	

i. Affectation des résultats 2019 – Budget Principal

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du Budget Principal comme suit :

➤ BUDGET PRINCIPAL

Résultat CA 2019	
Fonctionnement :	702 970,60 €
Investissement :	-125 477,53 €
Solde des RAR / INV :	231 591,97 €
Proposition Inscription / BP 2020	
INVESTISSEMENT : 001D	125 477,53 €
INVESTISSEMENT : 1068R	0,00 €
FONCTIONNEMENT : 002R	702 970,60 €

Voté à l'unanimité

j. Affectation des résultats 2019 – Budget Annexe « Assainissement »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du Budget Annexe « Assainissement » comme suit :

➤ **BUDGET ASSAINISSEMENT**

<i>Résultat CA 2019</i>	
Fonctionnement :	172 495,51 €
Investissement :	855 362,34 €
Solde des RAR / INV :	106 147,12 €
<i>Proposition Inscription / BP 2020</i>	
INVESTISSEMENT : 001R	855 362,34 €
INVESTISSEMENT : 1068R	- €
FONCTIONNEMENT : 002R	172 495,51 €

Voté à l'unanimité

k. Affectation des résultats 2019 – Budget Annexe « Ordures Ménagères »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du Budget Annexe « Ordures Ménagères » comme suit :

➤ **BUDGET ORDURES MENAGERES**

<i>Résultat CA 2019</i>	
Fonctionnement :	121 390,49 €
Investissement :	0,00 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2020</i>	
FONCTIONNEMENT : 002R	121 390,49 €

Voté à l'unanimité

l. Affectation des résultats 2019 – Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre »

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'affecter les résultats de l'exercice 2019 du Budget Annexe « ZAC Les Perrières à Dampierre » comme suit :

➤ **BUDGET ZAC LES PERRIERES A DAMPIERRE**

<i>Résultat CA 2019</i>	
Fonctionnement :	0,00 €
Investissement :	68 867,98 €
Solde des RAR / INV :	0,00 €
<i>Proposition Inscription / BP 2020</i>	
INVESTISSEMENT : 001R	68 867,98 €
FONCTIONNEMENT : 002R	0,00 €

Voté à l'unanimité

m. *Décision modificative n° 1 – Budget Principal 2020 affectation des résultats 2019 – Budget Annexe « Ordures Ménagères »*

Monsieur le Président présente ce dossier au Conseil Communautaire.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce favorablement sur cette décision modificative n° 1 au Budget Principal de l'exercice 2020 comme ci-après.

**BUDGET PRINCIPAL
Année 2020
Décision modificative n°1**

Section Investissement

N° Chapitre	N° Compte	Libellé du compte	Opération	Services	Site	Dépenses	Recettes	Commentaires
041	458106	Etude thermique CEE TEPCV		ECO		67 822,87 €		Reversement aux communes 2ème dépôt CEE
041	458206	Etude thermique CEE TEPCV		ECO			67 822,87 €	Reversement aux communes 2ème dépôt CEE
						67 822,87 €	67 822,87 €	

Voté à l'unanimité

Séance levée à 21H03

M. Ludovic DUVERNOIS
Commune de TAXENNE

Le Président,
Gérôme FASSETNET